

Le Centre de conservation du Québec La nique au temps qui passe

Jérôme René Morissette

Numéro 82, automne 1999

Dans l'intimité de l'art public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16777ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morissette, J. R. (1999). Le Centre de conservation du Québec : la nique au temps qui passe. *Continuité*, (82), 30–32.

LE CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

La NIQUE au TEMPS qui PASSE



« Saint-Georges terrassant le dragon », une œuvre de Louis Jobin réalisée en 1909, a subi deux campagnes de restauration.

Photo : J. R. Morissette, CCQ

En investissant une fraction de la valeur réelle d'une œuvre d'art dans sa restauration, on assure le maintien de ses caractéristiques fondamentales pour les générations actuelles et futures. Des villes ont compris le message et offrent à leurs citoyens de bronze une cure de rajeunissement. Le maître de Jouvence : le Centre de conservation du Québec.

par Jérôme René Morissette

Une des premières œuvres sculptées à laquelle le Centre de conservation du Québec, créé en 1979, a accordé ses soins est le monument Hébert (1918) qui s'élève sur la pelouse du parc Montmorency, à Québec. Cet été-là, la Ville de Québec retient les services d'une entreprise privée afin de « nettoyer » l'ensemble de trois bronzes réalisés par le sculpteur Alfred Laliberté à la mémoire de Louis Hébert. Le savant cocktail d'acide chlorhydrique qu'on appliquera sur les surfaces métalli-

ques fera bien plus que les « nettoyer », il endommagera irrémédiablement la patine de l'œuvre et certaines composantes de l'alliage.

Fort heureusement, quelques badauds mieux informés, remarquant un Louis Hébert écorché vif et un Guillaume Couillard au nez fumant sous l'action corrosive de la mixture, signalent l'existence du Centre de conservation du Québec aux représentants municipaux, eux-mêmes ahuris devant le piteux état des œuvres qu'ils voulaient sauvegarder. Le Centre est donc appelé en renfort afin de contrer le processus de corrosion déclenché et de redonner une certaine lisibilité aux statues.

La présence massive de chlorures résiduels, résultat du lavage à l'acide, commande un profond rinçage des surfaces. En effet, un des processus de corrosion, communément appelé « la maladie du bronze », est justement occasionné par les chlorures, et son évolution mène généralement à une dégradation importante des surfaces métalliques (voir *Continuité*, automne 1998, numéro 78, p. 47). Pour éliminer ces chlorures, le dégagement complet des surfaces s'imposait. Mises à nu par l'action abrasive d'un jet de microbilles de verre, les surfaces ont été repatinées artificiellement, stabilisées chimiquement et recouvertes d'enduits protecteurs.

Restauré au cours de l'été 1981, cet ensemble de sculptures était réinstallé au parc Montmorency en juin 1982. Ce sauvetage *in extremis* des sculptures d'Alfred Laliberté marquait une première collaboration entre le Centre de conservation du Québec et la Ville de Québec. L'intervention ouvrait la voie à la conservation d'autres sculptures se dressant sur les places publiques de la Vieille Capitale : en mars 1983, le colossal monument Champlain (Paul Romain Chevré, 1898) s'élevant à proximité du Château Frontenac était restauré ; en avril 1983, c'était le monument Jacques-Cartier (Georges Bateau, 1905), réplique de celui qui se dresse sur les remparts de Saint-Malo, qui retrouvait de sa jeunesse ; à l'automne 1986, l'imposant monument de M^{re} de Laval (Louis-Philippe Hébert, 1908), dominant la côte de la Montagne, ainsi que le monument de M^{re} Taschereau (André Vermare, 1922), se dressant en face de l'hôtel de ville, connaissaient à leur tour une cure de rajeunissement.

La totalité des œuvres appartenant à la Ville de Québec a bénéficié des campagnes de restauration menées en 1992 et 1993. En décidant de restaurer sa collection de sculptures extérieures, l'administration municipale en reconnaissait la valeur et assumait sa responsabilité quant à leur sauvegarde. Accorder quelques dizaines de milliers de dollars par décennie à la restauration de monuments extérieurs constitue un investissement modeste et rentable pour une ville à caractère historique et à vocation touristique comme Québec.

DEMAIN MATIN MONTREAL M'ATTEND...

Le Centre de conservation du Québec peut aussi jouer un rôle de consultant. C'est ce qui est arrivé à Montréal dans le cadre de la restauration de certains bronzes extérieurs.

En 1989, un rapport sur l'état de santé d'une quarantaine de sculptures était remis aux représentants municipaux. Ce rapport établissait les priorités de sauvegarde et de mise en valeur de la plus importante collection canadienne de sculptures exposées en plein air. Dans la foulée de ces recommandations, le monument Maisonneuve (Louis-Philippe Hébert, 1895) était restauré par une firme française au cours de l'hiver 1990-1991. L'année suivante, une firme ontarienne entreprenait de restaurer le monument

Edward VII (Louis-Philippe Hébert, 1914).

D'autres interventions redonneront vie à des fontaines : « La Fermière » du marché Maisonneuve et « Les Petits Baigneurs » du bain Morgan, groupes sculptés en 1915 par Alfred Laliberté ; le monument-fontaine John Young (1911), de Louis-Philippe Hébert, et la fontaine Jacques-Cartier (1893), d'Arthur Vincent. Tout en garantissant la sauvegarde des œuvres, ces interventions contribuent à la qualité de vie des quartiers.

La Ville de Montréal est consciente de l'importance de sa collection de sculptures extérieures, la plus grande au pays (voir dans ce numéro les articles de Julie Boivin, p. 24 et 33). Une telle collection doit, comme toute collection, être documentée, mise en valeur, enrichie de nouvelles acquisitions et sauvegardée pour les générations futures.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN DRAGON...

À l'automne 1985, la Beauce tremblait à l'idée de perdre son « Saint Georges terrassant le dragon », qui se dresse depuis 1912 en façade de l'église de Saint-Georges. Cette sculpture de Louis Jobin est constituée d'une âme de bois recouverte de feuilles de cuivre dorées. Il s'agit de la seule sculpture équestre, une œuvre



Le nez amoché de Guillaume Couillard après l'application d'un traitement de nettoyage inadéquat à la fin des années 1970. Guillaume Couillard est un des trois bronzes réalisés par Alfred Laliberté pour le monument à la mémoire de Louis Hébert.

Photo : Claude Payer, CCQ

majeure, que l'artiste a réalisée au cours de sa longue carrière.

En octobre 1985, l'ensemble est donc soulevé de son socle et acheminé à Québec où il sera restauré dans les ateliers du Centre de conservation du Québec, puis présenté au Musée du Québec dans le cadre d'une importante exposition consacrée à l'artiste.

LES DESSOUS D'UNE SOUTANE

Une des plus étonnantes sculptures restaurées par le Centre de conservation du Québec est sûrement le bronze représentant M^{re} Joseph David Déziel (1885). Ce monument de dimensions modestes, signé Louis-Philippe Hébert, s'élève au centre du carré Déziel dans le Vieux-Lévis. Il est parmi les premières sculptures coulées au pays et le plus ancien monument en bronze de tout le Québec métropolitain.



Le monument de M^{re} Déziel restauré.

Photo : Michel Élie, CCQ

Coulée aux ateliers C.W. Carrier à Lévis, cette statue est unique en raison de la technique d'assemblage que les fondeurs ont utilisée. Les éléments constitutifs de la sculpture, de larges bandes de bronze, sont assemblés verticalement, un peu à la manière d'un tipi. Habituellement, les œuvres de forme plus ou moins conique sont élaborées en superposant des tambours ou des cylindres évidés. Mais la fonderie Carrier, peu familière avec cette technique et plus à l'aise avec la fonte au sable, une technique qui convient à des pièces plates (engrenages, rails, grilles...), a plutôt coulé de nombreuses bandes et plaques de bronze qu'elle a boulonnées pour former le corps de la statue. Les mains et la tête, elles, ont été coulées à la cire perdue, puis greffées à la sculpture.

La restauration réalisée aux ateliers du Centre de conservation du Québec au cours de l'hiver 1994 a permis d'examiner l'œuvre d'Hébert sur toutes ses coutures et dans ses moindres replis. Elle a ainsi contribué à la connaissance des techniques de fonte de l'époque. Replacée sur son socle en avril 1994, la statue de M^{re} Déziel témoigne de la reconnaissance et de la fierté de la population lévisienne envers son fondateur.



La restauration de l'ensemble commande une consolidation presque globale du noyau interne. Constitué de bois, il s'est sérieusement dégradé sous l'effet des infiltrations d'eau que permettaient les nombreuses fissures de l'enveloppe métallique. Des lacunes sont par la suite comblées et certains éléments sont reconstitués. Les surfaces sont enfin maquillées afin d'harmoniser les diverses zones reconstituées et colmatées. Alors que des milliers de visiteurs admiraient

La fontaine Mitchell, à Sherbrooke, présentait en 1997 un état de dégradation important.

Photo : J. R. Morissette, CCQ

l'impressionnant monument durant tout l'été 1986 au musée, une copie fidèle le remplaçait devant l'église paroissiale de Saint-Georges. D'ailleurs, l'œuvre de Jobin n'aurait plus à subir les intempéries. En vertu d'une entente conclue avec la fabrique, la sculpture originale, après son retour en Beauce, serait en effet présentée à l'intérieur de la sacristie.

Mais si l'œuvre n'avait plus à craindre les rigueurs du climat, elle n'était pas à l'abri des vandales... Un jeune paroissien, voyant dans le dragon une représentation du Malin et s'affolant à l'idée que Satan puisse cohabiter sous le même toit que Dieu, asperge la sculpture d'essence et y met le feu. En quelques secondes, les soudures et la dorure fondent sous l'effet de la chaleur intense, les tôles de cuivre sont déformées et une œuvre importante de notre patrimoine se voit à tout jamais stigmatisée. Certes, la sculpture de Jobin sera de nouveau restaurée, mais elle ne retrouvera jamais sa pleine splendeur. Depuis cette seconde restauration qui masque à peine ses blessures, « Saint Georges terrassant le dragon » est exposé à la bibliothèque municipale voisine, ce qui en soit est un triste sort pour une œuvre aussi remarquable.

UNE HISTOIRE D'AMOUR...

À l'automne 1997, la Ville de Sherbrooke, par l'entremise de la Société d'initiative et de gestion culturelles (SIGEC), confiait au Centre de conservation du Québec la

L'un des quatre panneaux de la fontaine Mitchell (G. W. Hill, 1930) restauré par le Centre de conservation du Québec à la demande de la Ville de Sherbrooke.

Photo : Michel Élie, CCQ

délicate tâche de restaurer quatre panneaux en bronze doré ornant la fontaine Mitchell. Ces hauts-reliefs représentant les quatre saisons, sculptés en 1930 par Georges William Hill, sont fixés sur une élégante vasque en granit. Au cours des années, la tuyauterie interne faite d'acier s'est dégradée et de l'eau rouillée a souillé la pierre et la surface des bronzes, donnant à l'ensemble une surprenante teinte orangée. En outre, de nombreux graffitis handicapent passablement la lisibilité des panneaux sculptés et l'aspect esthétique de l'ensemble.

Détachés de la vasque, les panneaux de bronze sont envoyés au Centre de conservation où ils sont traités. La réfection de la pierre est menée par une équipe municipale. Une fois restaurés, les bronzes ont gardé la dorure résiduelle, et les surfaces traitées présentent une agréable patine verdâtre.

Remise en fonction en juin 1998, cette fontaine élevée à la mémoire de James Simpson Mitchell par son épouse Isabelle déverse paisiblement ses eaux au milieu d'un parc de plus en plus fréquenté.

Qu'elles dominent le paysage urbain ou qu'elles passent inaperçues, les œuvres publiques subissent trop souvent l'indifférence. Indifférence des passants qui ne lèvent plus le regard pour les admirer. Indifférence des autorités qui ont un agenda de priorités à respecter. Cette indifférence ne facilite guère leur sauvegarde, et dans un contexte de restrictions budgétaires, en faire la promotion exige souvent une bonne argumentation.

Les villes ont néanmoins la responsabilité de préserver leurs collections d'art public. Elles en sont dépositaires pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Nos voisins américains ont compris l'importance de cette expression artistique dans le tissu urbain et ont développé certains programmes de sauvegarde, tels Save Outdoor Sculpture ou Adopt a Monument, qui sont appliqués à l'échelle nationale. Au Québec, certaines villes ont développé un intérêt tout à fait louable à l'égard de leurs sculptures extérieures. Pour ces villes, comme pour tous les organismes dépositaires de telles œuvres – institutions religieuses, fabriques paroissiales et même particuliers –, le Centre de conservation du Québec est devenu un collaborateur avisé. Qu'on se le dise...

Jérôme René Morissette est restaurateur.

